

<https://www.pressegauche.org/Le-patron-de-Radio-Canada-a-passe-le-mois-de-decembre-en-Floride-deux-poids>



Le patron de Radio-Canada a passé le mois de décembre en Floride : deux poids, deux mesures (STTRC)



- Communiqués -
Publication date: jeudi 14 janvier 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 14 janv. 2021 - Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada (STTRC) dénonce fortement le séjour de plusieurs semaines à Miami, en Floride, du vice-président principal des Services français de CBC/Radio-Canada, Michel Bissonnette.

De nombreux membres du syndicat sont en colère, et avec raison : Michel Bissonnette a manqué à son devoir d'exemplarité, au moment où la direction de Radio-Canada demande à ses employé-es de respecter scrupuleusement les règles sanitaires des autorités de santé publique. Pour le STTRC, il s'agit d'un sérieux manque de jugement de la part du patron de Radio-Canada.

Michel Bissonnette s'est excusé, mais il doit encore des explications à l'organisation selon le STTRC. « Et ça, ça inclut les employé-es, parce qu'il nous demande, depuis le mois d'avril, de travailler et de vivre dans des conditions qui sont assez particulières », soutient le président du STTRC, Pierre Tousignant. Cette décision démontre également un manque de sensibilité à la réalité des employés au moment où la question du télétravail sera au coeur des discussions entre l'employeur et le syndicat au cours des prochains mois.

Une membre du syndicat a notamment perdu un contrat parce que la société d'État jugeait qu'elle ne pouvait faire du télétravail en Gaspésie. Voilà que Michel Bissonnette, lui, peut faire du télétravail depuis Miami ? Les membres du STTRC méritent mieux que cette gestion de deux poids, deux mesures de la part de Radio-Canada.